

Cote du document:	GC 33/INF.6
Point de l'ordre du jour:	5
Date:	17 février 2010
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre des intervenants

Discours qui seront prononcés lors des séances plénières

Conseil des gouverneurs — Trente-troisième session
Rome, 17-18 février 2010

Pour: **Information**

Note aux Gouverneurs

Le présent document est soumis au Conseil des gouverneurs pour information.

1. L'ordre provisoire des intervenants au titre du point 5 de l'ordre du jour, "Déclarations générales", a été établi sur la base des demandes parvenues le 16 février 2010 à 12 heures.
2. Le Secrétariat fera tout son possible pour permettre au plus grand nombre d'intervenants de prendre la parole au cours de chaque séance. Les délégués sont priés de noter que l'horaire des interventions dépend du respect effectif du calendrier de travail des séances. Les seuls changements qui puissent être apportés à l'ordre des intervenants sont ceux qui découlent d'accords conclus entre deux ou plusieurs délégations et qui sont communiqués au bureau chargé de la Liste des orateurs, situé au premier sous-sol.
3. Les délégués qui figurent sur la liste des intervenants sont priés de remettre un exemplaire préliminaire de leur discours en version électronique au bureau chargé de la Liste des orateurs pour distribution aux interprètes, aux rédacteurs de comptes rendus analytiques et à la presse. Au cas où cela ne serait pas possible, les intervenants sont priés de bien vouloir remettre une version papier de leur discours le plus tôt possible avant leur intervention.
4. En raison du programme très chargé des séances du Conseil, les délégués sont aimablement invités à limiter la durée de leur intervention à cinq minutes. Un résumé de toutes les déclarations figurera dans le rapport du Conseil des gouverneurs. Les délégués qui désirent renoncer à leur droit de parole au titre du point 5 de l'ordre du jour peuvent remettre au Secrétariat une copie de leur déclaration qui sera publiée *in extenso* dans le rapport du Conseil des gouverneurs.

Ordre des intervenants

Discours qui seront prononcés lors des séances plénières

1. Haïti
2. Tunisie
3. Chine
4. Afrique du Sud
5. Thaïlande
6. Autriche
7. Algérie
8. Maurice
9. Allemagne
10. République centrafricaine
11. Canada
12. Égypte
13. Italie
14. République dominicaine
15. Ouganda
16. Suisse
17. Angola
18. Suède (au nom des pays nordiques)
19. Argentine
20. République de Corée
21. Yémen
22. Équateur
23. Gabon
24. Iraq
25. Mozambique
26. République arabe syrienne
27. Brésil
28. Zambie
29. Soudan
30. Paraguay
31. Swaziland
32. Indonésie
33. Bangladesh
34. Iran (République islamique d')
35. Mali
36. Pakistan
37. Mauritanie
38. Japon
39. Niger
40. États-Unis
41. Grenade
42. Inde
43. Israël
44. Népal
45. Venezuela (République bolivarienne du)
46. Maldives
47. Maroc
48. Pérou
49. Kenya
50. Mexique (au nom du GRULAC)
51. Lesotho

